



MINUSCA

**ELEMENTS DE LANGAGE CONFERENCE DE PRESSE DE LA MINUSCA
DU MERCREDI 15 MARS 2023**

- **Dr Guy KAREMA, Porte-parole par intérim de la MINUSCA**
- **Lt-Colonel Abdoul Aziz OUEDRAOGO, Porte-parole de la Force**
- **Adjudant-Chef Casimir NAGALO, Porte-parole par intérim de la Police**

I. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA MINUSCA

SRSR / FEMMES

Le monde entier a célébré, le 8 mars dernier, la Journée internationale des droits des Femmes.

À cette occasion, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, a échangé avec une trentaine de femmes leaders, engagées en politique, œuvrant en faveur d'une participation effective des femmes à la vie politique en République centrafricaine.

La Représentante spéciale a souligné que le 8 mars est, certes, une journée de célébration, mais également, une journée de mobilisation en faveur des droits des femmes.

La rencontre a été marquée par des échanges denses sur les actions à mettre en œuvre afin de lever les obstacles multiformes (sécuritaires, juridiques, politiques) ainsi que les pesanteurs sociales-culturelles empêchant la participation significative et effective des femmes à la vie politique en Centrafrique.

Valentine Rugwabiza a réaffirmé le plein soutien de la MINUSCA et du Système des Nations-Unies, afin d'appuyer, notamment auprès des décideurs politiques, les actions de sensibilisation, et de plaidoyer, identifiées durant les échanges pour une société plus égale et paritaire.

La question de la responsabilité a été soulevée à plusieurs reprises, celle des auteurs de discours haineux pour prévenir la violence, notamment envers les femmes, dans le contexte des prochaines élections, et dans une autre mesure celle des partis politiques afin que les femmes puissent pleinement prendre leur place sur la scène politique et dans les instances décisionnelles.

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MINUSCA a également saisi cette occasion pour souligner la situation préoccupante de la mortalité maternelle en Centrafrique, et a relevé le rôle crucial du politique, notamment des femmes, dans la réponse à apporter.

SCPI / CELEBRATION JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Les initiatives organisées dans le cadre de la Journée internationale de la Femme ont marqué la semaine dans tous les Bureaux de terrains de la MINUSCA et sur le plan national.

Cette Journée a été célébrée sous le thème international : « *Un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes* ». Différentes activités ont été réalisées dans ce cadre en appui au gouvernement centrafricain et aux organisations féminines par la Division de Communication stratégique et d'Information publique de la MINUSCA. Il s'est agi notamment de cérémonies officielles, marche, causeries éducatives, sensibilisation, activités sportives, expositions ventes et la distribution de kits aux femmes vulnérables.

En plus de la célébration de la Journée internationale de la Femme, la Division de Communication stratégique et d'Information publique de la MINUSCA a poursuivi ses activités pour la campagne des 16 jours d'activisme et de lutte contre les Violences Basées sur le Genre à Birao, Berberati, Bangassou et Bambari.

AFFAIRES CIVILES

1. Protection des civils

Le 9 mars, la section Affaires civiles de la MINUSCA, a Bouar, a facilité un atelier d'évaluation et de planification avec les Groupes de Travail sur la Transhumance pour promouvoir une saison de transhumance 2022-23 pacifique dans l'Ombella Mpoko. Au cours des discussions, il a été noté que les Groupes de Travail sur la Transhumance ont pu mettre en œuvre des activités de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance et ont réussi à prévenir ou à éviter l'escalade des conflits. A cet égard, la signature d'un Pacte de Non-Agression et de Réconciliation entre les Peuls et les communautés locales de Lambi et Pama (sous-préfecture de Boali), le 23 janvier 2023, a été considérée comme un succès à consolider et à répliquer. 28 participants, dont deux femmes, issus des Groupes de Travail sur la Transhumance des sous-préfectures de Yaloke, Bossembele et Boali, ont participé à l'atelier.

2. Restauration de l'autorité de l'Etat

Du 15 au 17 mars, la MINUSCA va soutenir le ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative à travers un atelier de formation à Bangui pour les Secrétaires Généraux des Préfectures, les Directeurs Régionaux, et les Chefs de Services Préfectoraux sur le mécanisme de contrôle de la présence des fonctionnaires et agents de l'Etat. 50 participants, dont 11 femmes, participent à cette initiative qui complète un atelier similaire organisé en janvier 2023 pour les directeurs de ressources de tous les ministères, également financé par la MINUSCA. Ces ateliers s'inscrivent dans la stratégie politique de la MINUSCA en appui aux actions du Gouvernement centrafricain, notamment la restauration et l'extension de l'autorité de l'Etat dans le contrôle permanent de la présence et des missions des fonctionnaires et agents de l'Etat, ainsi que la mise en œuvre de l'APPR-RCA et de la Feuille de route de Luanda pour l'amélioration des services publics et la restauration de l'autorité de l'Etat.

3. Dialogue communautaire et réconciliation

- Le 8 mars, les équipes de la section des Affaires civiles, à travers le pays, ont facilité ou soutenu SCPI dans les célébrations liées à la Journée internationale de la Femme. Des activités telles que des conférences, des sketches et des marches thématiques ont eu lieu à Ippy, Bambari, Koungo, Mbaiki, Mbrès, Sibut, Bria, Birao, Obo, Bangassou, Bossangoa et Berberati, touchant des centaines de personnes.
- Le 10 mars, la section des Affaires civiles de la MINUSCA, a Bossangoa, a organisé une formation sur le rôle des femmes dans la résolution pacifique des conflits et la lutte contre les discours de haine à Batangafo, dans la préfecture de l'Ouham-Fafa. 25 femmes leaders de groupes religieux, d'associations de femmes et d'organisations de la société civile ont participé à la formation, à laquelle ont assisté le préfet intérimaire de l'Ouham-Fafa, le maire de Batangafo et le commandant du détachement des FACA. Pendant la formation, un comité de femmes médiatrices de paix composé de sept membres, choisis par leurs pairs, a été mis en place par les autorités locales avec le soutien de la MINUSCA, dans le but d'organiser des sessions de sensibilisation pour les communautés locales sur la cohabitation pacifique. Le préfet a exprimé son appréciation à la MINUSCA pour cette initiative qui permet aux femmes de participer activement à la prise de décision, à la bonne gouvernance dans l'approche genre et aux initiatives de consolidation de la paix.

DROITS DE L'HOMME

Du 25 février au 10 mars, la Division des droits de l'homme de la MINUSCA a documenté et vérifié 63 violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, ayant affecté 96 victimes. Sur ces 96 victimes, 19 ont souffert de multiples violations.

La plupart des victimes de ces violations multiples ont subi des arrestations arbitraires et détentions illégales, y compris des enlèvements par des groupes armés, et des atteintes au droit à la propriété.

Les agents de l'Etat ont été responsables de la majorité des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et des victimes, notamment en raison d'un nombre élevé de détentions arbitraires dû à des dépassements des délais légaux ou pour défaut de placement en détention provisoire.

Les groupes armés signataires de l'*Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine* (APPR-RCA) ont été responsables de 28 atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire affectant 24 victimes, dont 10 ont été victimes de multiples violations.

Des combattants non identifiés affiliés à la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) ont été responsables du plus grand nombre d'atteintes et de victimes, suivi de miliciens anti-Balaka.

Les préfectures les plus affectées en termes de violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire sont la Ouaka et la Nana-Grébizi.

Par ailleurs, la Division des droits de l'homme de la MINUSCA a pris part une campagne de sensibilisation sur les discours incitant à la haine et à la violence, du 7 au 10 mars, à Bria, N'Goubi, Kolaga et Boungou. L'intervention de la Division des droits de l'homme de la MINUSCA s'est focalisée sur les mécanismes nationaux et internationaux de prévention et de protection contre de tels discours. Lors de ces quatre sessions 129 personnes (dont 58 femmes), représentant les leaders communautaires, chefs religieux et autorités administratives locales y ont participé.

JUSTICE / AFFAIRES PENITENTIAIRES

- Le 7 mars, la MINUSCA a remis au ministère de la Justice 760 livres de lois qui seront distribués à 8 juridictions. Les sujets comprennent le droit pénal, le droit civil et commercial, le droit administratif, le droit du travail, les droits de l'homme, le droit international humanitaire, la pratique judiciaire et l'éthique. Ce don comprend également une collection électronique de textes juridiques nationaux et internationaux en vigueur dans le pays et une reproduction de huit guides de pratique judiciaire, élaborés dans le cadre du projet de Réhabilitation du Secteur Justice et Police de l'Union européenne. Il s'agit de la première phase d'un projet d'information juridique qui vise à couvrir toutes les juridictions de la RCA et à renforcer la qualité des décisions judiciaires.
- Par ailleurs, la MINUSCA continue d'appuyer la réponse à l'insécurité alimentaire dans les prisons. Le 10 mars, pour améliorer les conditions alimentaires des détenus, la section DDR de la MINUSCA a soutenu la prison de Bangassou à travers son programme « argent contre travail » (Cash for Works). Les autorités pénitentiaires ont reçu un montant en échange du nettoyage des locaux de la prison. Un autre décaissement a été promis pour avril. Cette initiative fait suite à un vaste plaidoyer de la section Justice et Affaires pénitentiaires de la MINUSCA en réponse à la récente crise alimentaire à laquelle sont confrontées les prisons centrafricaines.

La section Justice et Affaires pénitentiaires de la MINUSCA développe des stratégies alternatives pour résoudre le problème de l'insécurité alimentaire, notamment en soutenant la mise en œuvre de projets agricoles, tels que l'aviiculture et les jardins potagers. La section Justice et Affaires pénitentiaires de la MINUSCA continue également de fournir une assistance technique aux autorités pénitentiaires pour mieux planifier et gérer les rations alimentaires au niveau local.

BRIA / BER

Le Bureau électoral régional a repris sa campagne d'information et de sensibilisation pour les futures élections locales dans la ville de Sam-Ouandja. En collaboration avec la MINUSCA, le Bureau électoral régional a sensibilisé 56 personnes, dont 38 femmes, sur les thèmes liés aux élections locales et sur les discours de haine et d'incitation à la violence.

Le but de cette campagne, selon les organisateurs, est de contribuer à la participation pleine et massive des électrices et électeurs aux prochaines échéances électorales. Parmi les participants, il y avait les autorités locales, les chefs de groupes, les représentants de la jeunesse, les femmes leaders et des membres de l'Organisation des Femmes centrafricaines.

II. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA FORCE

Cette semaine la situation sécuritaire en République centrafricaine a été relativement calme. Les casques bleus poursuivent leur mission de protection des populations civiles à travers ses patrouilles robustes sur les axes principaux et secondaires, afin de réduire la liberté de mouvement des groupes armés. La vigilance de la Force permet aussi d'apporter une réponse rapide à toute menace contre les civils, en coordination avec les FACA avec lesquelles elle a effectué 7 patrouilles conjointes. Elle a couvert, dans son maillage du territoire centrafricain une distance totale de 9.800 km. Les unités d'aviation apportent une grande plus-value par les opérations de surveillance, les patrouilles aériennes et l'appui aux troupes au sol.

En marge de la journée internationale de la femme, la Force de la MINUSCA a organisé une série d'activités. Les femmes casques bleus des cellules Genre, MPIO et CIMIC du QG de la Force et JTFB (la Force conjointe de Bangui) ont fait un don de vivres, de vêtements et de matériel sportif à l'orphelinat Saint Charles de BANGUI. En plus de cela, deux sessions de sensibilisation ont été organisées. L'une portait sur l'hygiène intime et l'éducation sexuelle des filles et l'autre sur la technologie numérique pour tous les élèves. Un atelier de recyclage de bouteilles plastiques a également permis aux enfants d'apprendre à fabriquer des jouets de manière ludique, tout en étant sensibilisés sur la nécessité de protéger l'environnement.

Il a été démontré que la participation accrue des femmes aux opérations de maintien de la paix améliore l'efficacité des missions, assure un meilleur accès aux communautés locales, en particulier les femmes et les enfants, qui subissent et ressentent le plus les affres du conflit. La Force de la MINUSCA a expérimenté avec succès le rôle crucial des femmes dans les opérations de maintien de paix à travers les équipes d'engagement féminin. Par une approche plus holistique, plus affective et plus humaines, les casques bleus féminins redonnent de l'espoir à des milliers de femmes et d'enfants et contribuent efficacement à la mise œuvre du mandat.

En RCA les contingents zambiens, népalais, pakistanais, rwandais, burundais, tanzaniens, camerounais et bangladais disposent d'équipes d'engagement féminin. Selon la Stratégie Globale

des Nations Unies sur la Parité du Genre, les objectifs à l'horizon 2028 sont de 25% pour les staffs militaires et les observateurs militaires et de 15% pour les contingents. À la date de fin février 2023, ce ratio est respectivement de 25,3%, 32% et 6,25% de femmes au sein des contingents de la MINUSCA.

Dans le secteur ouest, les casques bleus tanzaniens ont assuré une escorte au profit de la cour pénale internationale de CARNOT à BAORO. Les opérations de dépollution de l'axe BACARANGA-BOZOOM par la compagnie de Génie péruvienne se poursuivent. La force de réaction rapide sénégalaise, déployée en appui aux unités stationnées à BELOKO, mène des actions de sécurisation dans la ville et ces environs.

Dans la région Centre, les casques bleus mauritaniens et népalais ont conduit une patrouille conjointe à POMBOLO. Déclenchée depuis plusieurs mois, l'opération ZANGBA est maintenant dans son 166^e jour. Le contingent népalais toujours installé à GBADA contrôle la zone qu'il a débarrassé des groupes armés, au grand bonheur des populations qui ont retrouvé depuis lors une vie normale. Il a aussi conduit une escorte pour le bureau des affaires civiles vers le village de BATOBADJA. Partis de BANGUI, les casques bleus de la force de réaction rapide portugaise ont mené une patrouille de reconnaissance à MBAIKI.

Dans la partie Est, les unités de la Force restent toujours alertes surtout en cette période de transhumance. Les casques bleus ont sillonné la zone du triangle nord afin de rassurer les populations. Ils ont également patrouillé de OUANDA DJALLE au village de DELE. Les soldats de la paix népalais, conjointement avec les Forces de Sécurité Intérieure centrafricaine et les FACA à KOUANGO. De leur côté les casques bleus rwandais et l'unité de police constituée de la MINUSCA sillonnent SAM-OUANDJA et ses environs afin de maintenir le climat de sécurité instauré par la MINUSCA, et dont les autorités centrafricaines ont pu constater de visu lors d'un voyage aux côtés du leadership de ma mission. Une patrouille robuste de la Force a permis de déloger un check-point illégal installé par les éléments armés sur l'axe OUANDA DJALLE-OUADDA.

III. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA POLICE

ACTIVITES DU CHEF DE LA COMPOSANTE POLICE

Le Chef de la composante police le Commissaire Christophe Bizimungu a reçu le 11/03 à Bangui 13 nouveaux Officiers de Police Individuels. Il leur a prodigué des conseils relatifs aux principes des Nations-Unies et au respect de la population hôte dont ils sont chargés d'assurer la protection dans le cadre de la résolution 2659 des Nations-Unies.

Le Chef de la composante police le Commissaire Christophe Bizimungu a reçu le 08/03 à Bangui, une délégation de cinq membres du bureau des Ressources Humaines des Nations-Unies de New York conduite par le Sieur Chaste ABIMANA. Au cours de cette rencontre ils ont discuté des moyens visant à améliorer le système de recrutement des personnes Civiles à la MINUSCA.

ACTIVITES DES MEMBRES DU LEADERSHIP

Le 09 mars, le Chef du Pilier développement UNPOL, a assisté aux travaux de la plénière de l'Assemblée nationale. Ces travaux étaient consacrés aux débats publics et à l'adoption du projet de loi organique portant organisation de la Police Nationale Centrafricaine. A l'issue des travaux, la loi a été adoptée par acclamation. Dans son allocution, le ministre de l'Intérieur a salué le soutien de l'ensemble des partenaires notamment la MINUSCA durant le processus d'élaboration et d'adoption de la loi qui serait le point de départ de toutes les réformes juridiques et institutionnelles de la Police Nationale surtout dans le domaine de la police de proximité, du contrôle, de la formation, de la gestion des carrières et de la discipline.

Le 10 mars 2023, une délégation conduite par le Chef du pilier des Operations UNPOL/MINUSCA a effectué une visite à la maire du 4e arrondissement où elle a été reçue par l'autorité municipale et le commissaire du commissariat dudit arrondissement. Mme la maire a apprécié la qualité de la collaboration entre UNPOL et les agents de la structure communale. Elle a manifesté sa satisfaction des efforts d'UNPOL. Elle a fait des plaidoyers de projets à impact rapide pour le commissariat de son arrondissement. Le Chef des Opérations a remercié Madame le maire et l'a rassurée de l'engagement sans faille de la MINUSCA afin d'épauler l'équipe de colocation pour la réussite de sa mission. Aussi, Il dit avoir pris acte des plaidoyers.

AUTRES ACTIVITES

Le 11 mars, UNPOL, a organisé conjointement avec les Affaires Civiles et la Section Electorale un atelier de plaidoyers de validation des actes d'engagement sur les problématiques de la libre circulation des personnes et de leurs biens à Mbaiki. Cet atelier a été présidé par le préfet de la Lobaye en présence des autorités locales, FSI, leaders des femmes et des chefs de quartiers. UNPOL a fait une communication sur la lutte contre les violences basées sur le genre et la nécessité d'encourager les jeunes filles à aller à l'école. L'équipe a par la suite exhorté l'assistance à lutter efficacement contre les causes qui sont à l'origine de la déscolarisation des filles.

Dans le cadre de la journée Internationale de la femme, l'unité conseiller genre UNPOL a animé le 09/03 une sensibilisation sur le harcèlement sexuel en ligne au profit des élèves du Lycée de Meskine à Bangui.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le 13 mars 2023 a eu lieu à l'Ecole de Gendarmerie, la cérémonie d'ouverture de la formation en Police Technique et Scientifique sur la fraude documentaire niveau 2 au profit de 30 FSI. Elle a eu lieu sous le leadership Coordonnateur de la réforme UNPOL, représentant le Police commissioner, des représentants des Directeurs généraux de la Police et de la Gendarmerie nationales Centrafricaine. Prenant la parole, le représentant du Directeur Général de la Police Centrafricaine qui après avoir salué l'engagement de UNPOL pour le renforcement de capacités des FSI a exhorté les participants à suivre cette formation de 5 jours avec beaucoup d'assiduité et à songer à faire de la restitution auprès de leurs collègues avant de déclarer ouverte la session de formation.

Le 13/03, a eu lieu également à l'Ecole de Police de Bangui une formation en informatique au profit de 10 FSI. Cette formation assurée par UNPOL s'étalera du 13 au 24 Mars 2023. Elle permettra à l'ensemble des participants d'acquérir des connaissances adéquates en informatique et bureautique.

EN APPUI OPERATIONNEL

Le 12 mars, les équipes UNPOL en colocations à Bangui ainsi qu'en régions ont sécurisé les lieux de culte de leurs différents secteurs de compétence. UNPOL a exhorté les responsables religieux à transmettre à la jeunesse, des messages de tolérance, de cohésion sociale et de paix tout en les sensibilisant à se référer aux services compétents pour les cas de violences.

Le 08 mars, à Bangui comme en province, les équipes UNPOL en colocation conjointement avec les FSI et les FPU ont assuré la couverture sécuritaire des festivités entrant dans le cadre de la journée Internationale des Droits de la Femme.

Les Unités de police constituée continuent d'assurer l'escorte des détenus à Bangui aussi bien qu'en région.